



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

produits sanguins labiles

Question écrite n° 55846

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les procédés d'inactivation des virus dans les poches de plasma destinées à la transfusion. Actuellement, trois techniques sont employées: le bleu de méthylène, le solvant détergent et l'amotosalen. Or il s'avère que la production de solvant détergent est arrêtée depuis le mois de juin 2011 en raison de pannes à répétition sur l'unique usine de l'établissement français du sang (EFS) de Bordeaux; que la distribution de bleu de méthylène arrive à son terme sans que l'EFS soit autorisé à acheter de nouvelles poches de collectes et de préparation, que la production d'amotosalen soit limitée à 25 % du volume global produit. Il lui demande ce qu'elle prévoit de faire pour éviter aux patients de se trouver très prochainement en rupture d'approvisionnement.

Texte de la réponse

En France, le plasma thérapeutique, destiné à un usage exclusivement transfusionnel, est préparé à partir de dons de sang total ou d'aphérèse de donneurs de sang volontaires et non rémunérés. Les plasmas sont sécurisés vis-à-vis des agents pathogènes transmissibles par la transfusion selon deux moyens : - Par quarantaine : le plasma d'un donneur est libéré après un minimum de 60 jours de quarantaine et conformité des examens biologiques obligatoires ; - Par traitement physico-chimique soit par solvant détergent (plasma SD) soit par amotosalem (plasma IA). A la suite de la mise en évidence de réactions allergiques chez des patients transfusés avec du plasma thérapeutique viro-atténué par le bleu de méthylène (BM) plus fréquentes qu'avec des plasmas traités par d'autres méthodes, ce dernier a été retiré de la liste et caractéristiques des produits sanguins labiles par une décision du directeur général de l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du 10 octobre 2011. Il n'est plus fabriqué par l'établissement français du sang (EFS) en France. La production de plasma SD est actuellement assurée par l'usine de Bordeaux de l'EFS. La France est auto-suffisante en matière de plasma thérapeutique. Les stocks de plasma (sécurisés par quarantaine, IA et SD) sont régulièrement suivis par les services du ministère et à ce jour, aucune menace de rupture d'approvisionnement n'est à craindre.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55846

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3958

Réponse publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10682